

Yonnec Polet,
Conseiller communal

**A l'attention du Collège des Bourgmestres et
Echevins
Avenue Roi Albert, 33
1082 Berchem Sainte Agathe**

Concerne : Conseil communal du 24 avril 2014
Interpellation concernant la piscine Nereus de Ganshoren

Bruxelles, le 18 avril 2014

Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Echevins,

Ma dernière interpellation sur le sujet de la Piscine Nereus de Ganshoren date du mois de juin de l'année dernière. A cette époque, vous nous aviez assuré que le Conseil Communal serait tenu informé du développement du dossier.

Très récemment, les Bruxellois ont pu se réjouir de l'ouverture de la piscine Nereus mais pour les Berchemois, je dirai que c'est plutôt l'heure des regrets.

Regret d'abord de ne pas avoir été informé au sein du Conseil Communal. Nous n'avons eu aucune discussion sur les dernières propositions de la commune de Ganshoren. Ensuite, regret que Berchem-Sainte-Agathe ne soit pas partie prenante du projet. C'est regrettable pour les amateurs de natation ainsi que pour les écoliers de notre commune. Les Berchemois devront payer 5 EUR l'entrée, alors que pour les habitants des autres communes associées (Jette et Koekelberg), il n'en coûtera que 3 EUR.

- Pourriez-vous nous dire pour quelles raisons la commune ne s'est pas associée au projet et quels ont été les critères retenus par le Collège?
- Après la fermeture de la piscine de Molenbeek-Saint-Jean, où iront les écoliers de Berchem-Sainte-Agathe ?

Dans l'attente des réponses à ces questions je vous prie de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, l'assurance de mes salutations distinguées.

Yonnec Polet
Conseiller communal